### DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SAVOIE

Arrondosement d'ANNECY Canton de FAVERGES Serraval, le mardi 8 octobre 2019

Le Maire

MAIRIE

А

Mesdames et Messieurs les Habitants de Serraval

74230 SERRAVAL

Chers Habitants,

SERRAVAL

J'ai le plaisir de vous inviter à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu, en Mairie, le :

Jeudi 17 octobre 2019 A 20 h 30

### Ordre du jour :

- Approbation du compte rendu de la séance du 26 septembre 2019 ;
- Voirie :
  - renouvellement marché bon de commande ;
  - réglementation Route du Sappey ;
- · Personnels:
  - approbation du règlement de formation ;
  - diminution du temps de travail d'un agent ;
  - demande contrat d'apprentissage ;
- Travaux Ecole: avenants;
- Eau/Assainissement: rapports annuels sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable et de l'assainissement non collectif;
- Station d'épuration: demande de subvention auprès du Conseil Départemental pour les réseaux;
- · Informations et questions diverses.

Je vous prie de croire, Chers Habitants, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Bruno GUIDON

Affiché le : 8/10/2019

74230 SERRAVAL •  $\Rightarrow$  04 50 27 50 09 • Fax 04 50 27 54 21 Courriel: mairie@serraval.fr • Site internet: www.serraval.fr

# SEANCE N°13 DU 17 OCTOBRE 2019 : DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le dix-sept octobre deux mille dix-neuf, le Conseil Municipal de la Commune de SERRAVAL s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Bruno GUIDON, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal: 8 octobre 2019

<u>Présents</u>: Bruno GUIDON, Nicole BERNARD-BERNARDET, Frédéric GILSON, Corinne GOBBER, Nadia JOSSERAND, Julie LATHUILLE, Philippe ROISINE, Jean-Luc THIAFFEY-RENCOREL et Benoît CLAVEL.

<u>Absents</u>: Dorothée KNOEPFFLER-CARMINATI, Christophe GEORGES, Jean-Claude LOYEZ et Stéphane PACCARD.

A donné pouvoir : Jean-Claude LOYEZ à Philippe ROISINE.

Philippe ROISINE a été élu secrétaire de séance.

### DEL 13612019

Objet: REGLEMENT DE FORMATION.

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 84-594 du 12 juillet 1984 relative à la formation des agents de la fonction publique territoriale et complétant la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu le décret n° 2007-1845 du 26 décembre 2007 relatif à la formation professionnelle tout au long de la vie,

Vu le décret n° 2008-512 du 29 mai 2008 relatif à la formation statutaire obligatoire des fonctionnaires territoriaux,

Vu l'avis favorable du Comité Technique Paritaire du Centre de Gestion de la Haute-Savoie, en date du 19 septembre 2019 relatif au règlement de formation,

Considérant que le droit à la formation professionnelle tout au long de la vie est reconnu par les statuts de la fonction publique territoriale. Il est garanti à tous les agents de la collectivité, quel que soit leur statut titulaire, stagiaire et contractuel. La formation professionnelle tout au long de la vie des agents territoriaux a pour objet de leur permettre d'exercer avec la meilleure efficacité les fonctions qui leur sont confiées en vue de la satisfaction des usagers et du plein accomplissement des missions du service.

Considérant que la formation professionnelle doit favoriser le développement des compétences, faciliter l'accès aux différents niveaux de qualification existants, permettre l'adaptation au changement des techniques et à l'évolution de l'emploi territorial, contribuer à l'intégration des agents et à leur promotion sociale. Elle doit également favoriser leur mobilité ainsi que la réalisation de leurs aspirations personnelles et créer les conditions d'une égalité effective, en particulier entre les hommes et les femmes, pour l'accès aux différents grades et emplois.

Considérant que la formation recouvre :

- Les formations statutaires obligatoires,
- Les préparations aux concours et examens de la fonction publique territoriale,

Conseillers en exercice : 13 Conseillers présents : 9 Conseillers votants : 10 <u>Résultats des votes</u> pour : 10 contre : 0

abstention:0

- Les stages proposés par le CNFPT,
- Les éventuelles actions de formation organisées en interne par la commune pour ses agents, sur des thèmes spécifiques,
- Les actions de formation organisées en partenariat avec d'autres collectivités sur des thèmes spécifiques choisis par la collectivité territoriale ou auxquels peut adhérer la commune dans l'intérêt de ses agents,
- La participation des agents de la commune à des formations proposées par des organismes privés qui peuvent, le cas échéant, être diplômants ou certifiant.

Considérant la démarche engagée par le CNFPT et le CDG en 2018 en vue de mettre en place un plan de formation mutualisé des collectivités de moins de 50 agents, qui va aboutir courant 2019,

Considérant dès lors l'opportunité, dès maintenant, d'adopter un règlement interne fixant les modalités de mise en œuvre de la formation des agents de la collectivité, dans les conditions prévues par le statut de la fonction publique territoriale, et décliné de façon opérationnelle au sein de la collectivité (ou établissement).

Considérant que l'organisation des départs en formation relève de la responsabilité de l'autorité territoriale et de la hiérarchie, garante du bon fonctionnement du service, sachant que l'agent doit être acteur de son parcours de formation, tout au long de sa carrière.

Le Conseil Municipal : Après avoir délibéré,

- **APPROUVE** le règlement de formation tel que présenté et annexé à la présente délibération.

ANNEXEDEL\_13612019.

### RÈGLEMENT DE FORMATION

Soumis pour avis au Comité technique du CDG de la HAUTE-SAVOIE

le : à compléter
Adoption par l'Assemblée délibérante le : 17 octobre 2010
Pour la période : à compléter



## Sommaire Le cadre juridique..... Les acteurs de la formation :.. Les différents types de formation.... Situation des agents en formation... Temps de formation et temps de travail Situation de l'agent qui suit une formation à distance... Situation administrative et protection sociale de l'agent en formation... La gestion des demandes de formation ... L'initiative de la demande de formation... Les modalités pratiques liées au départ de l'agent en formation 1. Les modalités d'inscription à une formation 2. Le prise en charge des frais pédagogiques 3. La prise en charge des frais pédagogiques 1. La formation pérparation et examens professionnels 1. La formation pérparation despensée par un organisme de formation 2. La préparation personnelle (hors temps de formation) aux épreuves d'un concours ou examen professionnel 3. La présentation aux épreuves Le cas particulier des demandes de formation personnelle 1. Le congé pour blain de compétences 2. Le congé pour validation des Acquis de l'expérience (VAE) 3. Le congé de formation professionnelle (CFP) Le compte personnel de Formation (CFF) 1. Le s'énéficiaires et l'alimentation du CPF 2. Les formations éligibles au CPF 3. La mise en œuvre du CPF......



### Préambule

La formation professionnelle tout au long de la vie favorise le développement professionnel et personnel des agents, facilité leur parcours professionnel, leur mobilité et leur promotion ainsi que l'accès aux différents niveaux de qualification professionnelle existants. Elle permet l'adaptation aux évolutions prévisibles des méters. Elle conocut à l'égalité d'accès aux différents grades et emplois, en partieur entre femmes et hommes, et à la progression des personnes les moins qualifiées.

Ce concept de formation tout au long de la vie rend chaque agent acteur de sa formation.

Le règlement de formation est un outil que chacun pourra consulter, pour connaître la réglementation relative à la formation professionnelle dans la fonction publique terriforaise et ses modalités d'application dans la collectivité. Ce document est un outil qui se veut à la fois complet et pédagogique. Il particip également à une mellieure transparence lut un meilleure information des modalités de fonctionnement internes à la structure. Avec la contribution des agents, il pourra aussi évoluer au regard des remarques et des questions.

remarques et ues quesuons.

Le règlement de formation précise les règles d'accès aux actions de formation prévues au plan de formation de la collectivité. Il permet de présenter la politique de formation de la collectivité, de contribuer au dialogue social, de favoriser l'égalité d'accès à l'information, de produire des règles opposables (droits et devoirs des agents), de préciser les modalités d'organisation et de gestion des différentes actions de formation.

Le règlement de formation est un outil pédagogique, un outil de travail et un outil d'information. Il s'inscrit en complément du plan de formation.

Le présent règlement de formation est établi sur la base du modèle présenté au Comité technique départemental en séance du 4 avril 2019.

Il est porté à la connaissance de tous les agents de la collectivité.

### Le cadre juridique

- Le régime de la formation des agents territoriaux est prévu par :
   la loi n°83-634 du 13/07/1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,
- la loi n° 84-53 du 26/01/1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,
- a la tonction publique territoriale,
  la loi n° 84-594 du 120/1984 modifiée relative à la formation des agents de la
  fonction publique territoriale,
  le décret n° 85-552 du 2005/1985 modifié relatif à l'attribution aux agents de la
  fonction publique territoriale du compé pour formation syndicale,
  le décret n° 85-603 du 10/06/1985 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du
  travail dans la fonction publique territoriale,
- le décret n° 2007-1845 du 26/12/2007 modifié relatif à la formation professionnelle tout au long de la vie des agents de la fonction publique territoriale.
- le décret n° 2008-512 du 29/05/2008 modifié relatif à la formation statutaire obligatoire des fonctionnaires territoriaux,

- obligatoire des fonctionnaires territoriaux,
  le décret n° 2008-631 du 29005/2008 modifiant les statuts particuliers de
  certains cadres d'emplois de la fonction publique territoriale,
  le décret n° 2008-830 du 220/2008 relatif au livret Individuel de formation,
  le décret n° 2015-1385 du 29/10/2015 relatif à la durée de la formation
  d'intépration dans certains cadres d'emplois de la fonction publique territoriale,
  Fordonnaince n° 2017-53 du 19 janvier 2017 portant diverses dispositions
  relatives au compte personnel d'activité à la formation et à la safectif et la sécurité au travait dans la fonction publique,
  le décret n° 2017-298 du 8 mai 2017 relatif à la misse en ceutre du compte
- le décret n° 2017-928 du 6 mai 2017 relatif à la mise en œuvre du compte personnel d'activité dans la fonction publique et à la formation professionnelle tout au long de la vie.

253 Les acteurs de la formation :

La mise en œuvre des dispositions relatives à la formation fait appel à différents acteurs.

### 1. Les acteurs internes

### ⇒ Le conseil municipal :

Il approuve, sur proposition de l'autorité territoriale, par ses délibérations, les dispositions qui lui sont soumises relative à la gestion des ressources humaines, dont le plan de formation. Par exemple, il vote les crédits alloués à la formation. 

□ L'autorité territoriale (maire):

Elle autorise les départs en formation.

### ⇒ Le DGS :

⇒ Le UGS:

Eventuellement relayé par le gestionnaire RH/formation, il met en œuvre le plan de formation. Son rôle est de recueillir, traiter les demandes des services et des apents, et d'organiser les formations obligatoires prévues au statut pour certains grades. Il assure le conseil, la mise en œuvre et le suivi administratif et financier du plan de formation.

### ⇒ Les agents :

Les agents stagiaires, titulaires et contractuels sont au cœur du processus de formation. Ils définissent leurs besoins de formation et leurs projets professionnels. Sont également concernés les agents en congé parental.

Les agents en congé de maladie, d'accident de service ou en congé de maternité ne peuvent pas participer aux actions de formation.

Un accès à la formation peut néanmoins être envisagé pour les agents concernés par une procédure de reclassement pour inaptitude physique. Les agents en position de disponibilité sont exclus des formations prises en charge par l'employeur.

⇒ Le Comité technique départemental placé auprès du CDG :

Il doit être consulté pour avis sur toutes les dispositions générales relatives à la formation.

Le bilan des actions de formation est présenté au CT, notamment dans le cadre du rapport sur l'état de la collectivité.

rapport sur l'état de la collectivité.

• La Commission administrative paritaire placée auprès du CDG:
Elle doit être consultée pour avis sur des questions d'ordre individuel relatives à la
formation et présablement à un deuxième refus successif opposé à un agent
demandant à suivre une action de formation de perfectionnement, de préparation à un
oncours ou un examen professionnel, ou une action de formation personnelle à insi
que présablement à un troisième refus successif opposé à un agent demandant à faire
valoir une action de formation dans le cadre de son compte personnel de formation.

Cred Matalibaement public charge de dispense la trimental l'attention public de la companie de la formation publication publication publication de la formation professionnement des agents de la PPT et la content des programmes des formations.

La collectivité peut, en fonction des besoins, faire appel à des formateurs internes, à des internessants authiteurs ou à des organismes de formation.



### Le plan de formation mutualisé

- Le plan de formation est un decument annuel ou plustemant obligation qui excesse les actions de formation prévieus pare les agents de le collectricité.

  Les formations departement de la collectricité de la professionne destines par les statuts particules.

  Les formations de particules de la particule de la collectricité de la collectricité de la formation de la particule de la formation de la fo

Pour la callectivité, le plan de formation est mutualisé avec les autres collectivités du lamitaire Le Grand Avenuy, avec l'aute du CNPPT et du CDG.

Le plan de formation mulustial parmet de se egrouper pour transpes des besoins de formation et l'augment de demandes. Le réponse formation sers avez alugides, l'appende formation sers avez alugides, l'appende de confidence se développes et des reponse formation sers avez alugides, l'appende de confidence se développes et des maintières des compétences pour un service polities de proximate et de quelle.



### Les différents types de formation

La lui n° 84 604, modifiée par le loi du 1970/2007, fixe le cadre général d'exercise de la formation.

La collectivité met en œuvre deux grandes catégories de formation ; les formations alabateires obligatoires et les formations boullatives.

Les formations statutaines obligatures aure notamment misses en œuvre satur les modalités définées par le décrét n° 2006-012 du 20 mai 2006.

executive detroire par le décent l' 2008 d'17 de 20 mil 2008.

Les formations par le décent de 2008 d'17 de 20 mil 2008.

Les formations de montailes par le départable de crise en marier aux définires par le décent de 2001. 185 du 20 décentire 2001 to les avantées en marier aux définires par le décent de 2001 to les avantées de le formation de formation de formation décent de 2001 to les des décentires 2001 to ensagément de province dans le ceut de Compte Personnel de Formation décentires décidées par l'autorité territories, qu'il départe de formation décidées par l'autorité territories, qu'il départe de formation décidées par l'autorité territories, qu'il départe de formation décidées par l'autorité territories de l'autorités pour l'employeur pl. Labérage de produites pages autorités.

L'employeur à le responsabilité de la mise en cauvre des formations obligationes et de leur autor.









Situation de l'agent qui autiture formation à distance
Uniformatio paul litre proposite en tout ou partie à distance communauté de Gage, velloraire
MOCC (pour entiférement à distance durant à lous).

- du.

- le temporalité peut être adaptée en forcitor des thémetiques de formation durées, hustres, officies, périodes,...

Rituation administrative et protection accide de l'agent en formation Les agents participant à une action de formation pendant leur temps de service laterations de manifier de leur remunistration.

Personn't les terrentions subtes, ausci faccord de l'employent, an detrem du temps de sont l'égal est donné par le l'égal grand présent de sécurit solution en réplies discultant du lavreil et de resistant professionelles de manufact, le lavreil est de responsable des des lavreil et de resistant professionelles de manufaction du dest à personn partie du desse d'2007 (1986).

Accounts.

Les agants piscels an complet de tempor metalels et an complet de tempor duries (CLECLICI) provent d'été accountité et formation aux réserve d'étérnique de la longue durie (CLECLICI) provent d'été accountité de la longue de la complet de la longue de la complet de la longue de la



### La gestion des demandes de formation

- Le circuit de la demande de formation
   La demande doit être formalier tors de l'entretien annuel mais accest à tout moment de l'accese.

La collectivité ne met pas en place des critires de priorisation des demandes des formation.

La velidation de la demande de formation par l'employeur C'est l'employeur qui accorde ou qui refuse la demande de formation, qu'etle soit à son tribable ou à celle de l'agent.

Les autoritations d'attantne pour suivre une formation sont accordins par l'employeur, au ces per cas, es fondant de son appréciation de réceautés de service. l'outorité, fautorité ferritaires es peut oppear deux mêtre aucosantés à son fondamental demandant à faitefaire d'une autoin de formation optopée des sets de le conventaire administration principe pluide à de la Lui n'd'à 60 de 1 d'25 pluide 10 de 1.

Ces délats ne sont pas opposables au fonctionnaire el l'action de formation n'a pu être mende à son farme en raison des nécessités du service.



### Les modalités pratiques liées au départ de l'agent en formation

- . Formations organisms par is CNPFT

Capacit formule as demands expels do Males as its DOS Conscription and relative par 8 préciser par le tienn Casacrèse Directi sur la plateforme offresciption en ligne (DEL) 8 Palle du code significación.



Continuent au condition défines par le Coreal d'Abrésistation, le CRPPT parad en diregé les fiels de Terraport, Chélesperent et de restauration des formalises (Lagard est diseaser l'abresses par le CRPPT, encoire conditiés deptine en même, par la capitalités désablament eur le dis térrait du CRPPT, régulatement note à paul Les collectés d'abrés de compléte résuré destaut etra l'indemnisation du CRPPT et les figis dels empagés per l'agent.

Cas perforable des formations de préparation et de le participation aux récetters d'information et évécurement du CMPPT

Le COPPT de participe pas aux frais de déplacement pour les préparations aux sonsums et examines professionnels ainsi que pour les révolurs d'information et les événements procédements levillants, confidence, pourde d'autositées,

Formations organization per on active organization dis formations.
80 les from de temporologistationer in sunt pas pits en design par l'agrantisme de formation, le soldant de port middle depart enformation en expeption au coult, estima au condition définire dans le dévelopé n° 2001 854 e n° 2005 701 et l'avreir du 3 juille 2006 mobile par l'accessé du 3 l'agrant de l'agrant de l'agrantisme de l'agrant



Le cas particulier des concours et examens professionnels.

1. La faireation préparation dispensée par un organisme de fameation.

2 dept de la formation syant pour object de la prépare des servous se servers professionnels d'un première au la métable de la la préparation de la laur service et aux contractes d'unique la fination publique.

Rite paul concerner fout agent fonctionnaire (Stutere ou singletre) ou contractuel, complement les concélions statutaires d'acude au conceurs ou exament professionnes.

Pour la participation à cutte formation, la cultactivité décide de recevoir et d'examiner les demandes au 16 de Franc. Les agents prenchont sur leurs compile pour provocir participer à une formation de

La collectivité demande qu'en cas d'accord, l'agent c'engage à autre l'intégratifé du programme de préparation et à se présenter aux épissères du consciure.

2. La préparation personnelle (hors temps de formation) aux épasones d'un outroure ou stansen professionnel

L'agent peut également utiliser son compte épargre temps (CET) dans le finde de 5 jours per année soles, et à céthol faire une demande d'utilisation de son Compte Resources de Formation (CPP).

La collectivité ne prendre pas en charge les fians de transport pour se présenter aux différentes épreuves. L'agent prendre sur ses conglés.



### Le cas particulier des demandes de formation personnelle

- du songé pour tidan de compétences du songé pour mitibiliur des anque de l'expérience (VAE) du songé de formation professionne (CPP)

Ce conglé a pour objectif de permettre à un a jent de réalteur un bifan de compétences. Le situe de compétences permet à l'agent d'analyser ses compétences, ses aplitaites et molifostions et de définir un projet professionne et, le ses échéset, un projet de formation.

La demande de congle doit d'en déposée (1) pous avant le décat du blan de compétitures. Eté est indepos les dates, a loudes et l'organissement presidées closel per l'agent. Dans les 20 juins par dansée le sériosité, l'entreposé du constitue con accord ou les salans qu'includent le règle du le régle de la demande de sangée et le décèssir comme mari le prise en d'agent plansées.

L'amployeur ne prendre pas en charge les flats file à ce congé et au biten de consideras.

La divisió de congre est de 20 haceas de beropa de service, facilizandos.
L'agent demandas del prisante se demanda per della servicia. 2 mas servicia de delicipatore del prisante se demanda per della servicia. 2 mas servicia del delicipatore del prisante la delicipatore del prisante la delicipatore del delicipatore del delicipatore del delicipatore del delicipatore del delicipatore delicipatore del delicipatore del delicipatore del delicipatore delicipator



Le price en charge par l'employeur des litres d'absonnement pour les déplacements entre le domiste et le lieu de toront est augembs durant laut mois calendaire intégralement souvent par une période de congé de formation professionnelle (art. 6 du décet n° 2010).





### Le compte personnel de Formation (CPF)

Le compte personnel de formation a vocation à permettre son agents d'accèder à une quatifiation ou de développer teurs complétences dans le sadre d'un projet d'évolution professionnels.

Peuvent benefitier du CPP les functionnaires et les confectuels (de doit public et de doit print). Le CPP est alternat comme suit: L'agget acquisé des hourse au no CPP qu'il paut utilier, à son triblaire et aux résente de l'accord de son administration, afin de suivre des autons de formation.

Determination du CPF Sufficiale au 21 décentire de dhape arrêe. L'abrentation de proposition sécrétée: :
2 desses montes par arrêe de tress, payoli l'acquetition d'un crédit de 100 pais 12 house macimum par arrêe de tress), dans le tinde dun platind total de 100 house.

Pour le calcul de l'altreritation du CPP, le nombre d'heunes de travail de référence est égal à la durée légale annuelle de travail. Pour les agents nommés sur des emplois à temps non complet, selle durée est calculée au prorate du temps travailé.

2. Les formations étigibles au CPF es formations du plotons, d'un litre, d'un aetificat de particulair pour dept fraquisition d'un diplône, d'un litre, d'un aetificat de particulair professionnels en le développement des complémess releasantes à <u>la maie</u> en access d'un serie d'écubilité. Le développement des complémess relaces de la configuration de la complément de serie pas étigibles au CPF les formations néabres à l'adéptation aux functions exembles.

use formation visual failulation d'un dipitire, d'un libre ou d'une ceffination régardates sur le répetités retires des ceffinations professionnées (PNCP) ou à l'invention entendre à faite le 1, 250 di du onde de Féduration répetités (PNCP) ou l'invention entre de la répetité de l'extraction de l'extraction d'une de l'extraction par le PNCP formation par le professionnées de l'extraction par la trapate (public de l'extraction par la trapate) une authorite répetité de la répetité de la répetité de l'extraction d'une entre de l'extraction de l'extraction d'une entre d'une entre d'une entre de l'extraction d'une entre de l'extraction d'une entre de l'extraction d'une entre de l'extraction d'une entre d'une entre de l'extraction d'une entre d'une e



une autor projusée par un organisme de formation ayant sixuant aux colfigations de déciserées prévies par le lunde du terrait.

Cas autore de turnation donant de dénouée, en priorité, paratient le temps de travail. L'utilisation du CPP paul se conduirer avec.

En de de pluratté d'actions de formption demandées, priorité est donnée aux actions de formation assurées, par l'employeur de l'agent qui demande l'utilisation de son CPF.

- iii, de submitté del devers profét aux formations német à ; auther sure auther de férrantier, un accompagnement ou la reférier d'un blan de compléteures, parmetant de prévent une statement applicate à formation de formations; auther sure auther de formation ou un accompagnement à la verbitaire des applica-anties sure auther de formation ou un accompagnement à la verbitaire des applica-tions de certifications préférencements; auther sure author de formation de préparation aux connectes d'authers des prévents partier de formation de préparation aux connectes d'authers des prévents prévents.

La cohecitata est tenue d'accepter les demandes de formation des agents peu ou pas-quettes qui potent sur le socia de communerate et de completence mentionné à faction. Le 1921 à la code du travelli par cel matemanie pour négal le communication en fançais, les règles de canad et de communerate matématique...)



demande, pour des soleurs de nécessité de service. Toute décision de refue opposée à une demande de mobilitation du CPF doit être mobiles. Il part être lait resours referement aux fongements autrette.

- le financement de la formation (patieut de crédite disponition) les descentes de servicio (e catendre de la formation enchagate mest les compatibles avec les nécessités de servicies) le projet dévolution primessimente de l'agent (disserve de primesjés pour plantaires la formation, principales del frais par l'experie (disserve de primesjés pour plantaires le formation, principales del frais par l'experience...)

Longon is durin do in homeline enviragin est suppleme aux della acquit au tito di CPF, Rapel part, sono fiscord de son respinsor, conservere per articipation des colle-non environ sono. Callo difficulto establigati dei chilo resi possibili per deri la tribi-des chilo qu'il sel sanagolis d'acquite au coura des des crivates colles qui subset ante au coura dei la specifi i primeria la derimina.

L'agent béneficiaire d'un CDD ne peut utiliser jer anticipation des chorts supelineurs à ceux qu'il peut acquéré (payurit la daite d'explostion de son contait.

fin complement du CPP, l'agent peut mobiliser le congé de formation professionnelle, arrait que le comple épages temps, le congé pour titles de competiencée ou encore le congé pour verbilisés acquis de l'agrètiment.

Le motification du CPP doit faire fotjet d'un accord entre le fondomaire et aux administration

Principaliset

Liverplayer a fulfigliar points 8 du obtest of 2017/081 de prentis en chaige les bals

principagiques e indicated a la formation. Il paid agreement prentis en chaige les bals

as formation sain most visition, il duit institucion les fauts philogoglypes et le cle

activate, la billa de deplacement les applies.

Un platined de 2000 é (par formation, par agant pour loute la période de présence dans la collectivité) à la prise en d'arge des fius pédagogiques pours être ficé par délibération.

Procédors d'individuales des desantes
 Ain de garante une équité de tratement dans l'individurs des demandes, chaque employes del défine une procédors folles de précise paur les aperts concernés et les précises de décision.



Le mode de beforment des demandes de formation au litre de CPP aere au III de flass. I les demandes d'utilisation du CPP déposées par les apents judice sont tratées au fur et à manue de leur décit.



### Tableau de synthèse des différents types de formation

		Arago:	Personal Party Company	1	Parities de Paper	charp in	Princes charge do antil de transport	400	Prince deep duction d'adherpment
Personne diligarine Caractio Programa Select conjustaci perla Selection conjustaci per la Selection			alpine Special		COTT alportable (4 ada reprises à l'emitr)				
Formation in particular (new particular section)		-	18		(NY site ribidity) is also applies to health? As he should be form just yet or may be too to health a character.				
Parameter de proposition parameter de la company de la com		gart to industrial our is said to be formation.  The main part is followed to a signature of the said							
Formation day to refre do Compa personnel do Formation (CPP)		*****	pame.	-			Sheek is get		
	Congrisonre Strat da Mary San cas		gerlant is benju		ipri sa nikeliki je na ik semelin trjeliki				
===	Conglipsor Vall								
	Conglish Screening professionals SCPC-London	man a	-mpi			Agent Consideration	har k (Pr. post militar, pr. k militar, pr. k	tight, pay less	the state of the state of
	Mana Spatient		ben başa ik Terali		dipolitie	Agen	-		

" sous reserve de nescessité de service, l'action pourset error less torre temps de trevell, mais sens rémunération



Conseillers en exercice : 13 Conseillers présents : 9 Conseillers votants :10 Résultats des votes

pour: 10 contre: 0 abstention: 0

### DEL\_13622019.

Objet: MODIFICATION DU TEMPS DE TRAVAIL DU POSTE D'ADJOINT D'ANIMATION – TEMPS NON COMPLET.

Monsieur le Maire informe l'assemblée la fin de deux services à la cantine, lors de la pause méridienne, à compter de la rentrée du mois de septembre. Cela implique une diminution du temps d'encadrement des enfants qui était assuré par l'adjoint d'animation. Il convient donc de modifier la durée hebdomadaire de service de l'emploi correspondant.

Cette modification est assimilée à une suppression d'emploi et à la création d'un nouvel emploi car elle modifie au-delà de 10 % la durée initiale de l'emploi.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal :

Conformément aux dispositions fixées aux articles 34 et 97 de la loi du 26 janvier 1984,

- \* de supprimer l'emploi d'Adjoint d'Animation créé initialement à temps non complet par délibération DEL\_09502018 du 23 août 2018 pour une durée de 14,65ème /35ème
- \* de créer un emploi d'Adjoint d'Animation à temps non complet pour une durée de 11,76/35<sup>ème</sup> par semaine à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2019.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment ses articles 34 et 97.

Vu le décret n° 91-298 du 20 mars 1991 modifié, portant dispositions statutaires applicables aux fonctionnaires territoriaux nommés sur des emplois permanents à temps non complet,

Vu l'avis du Comité Technique,

Vu le tableau des emplois,

### - DECIDE :

- \* d'adopter la proposition du Maire,
- \* de modifier le tableau des emplois.

### DEL 13632019.

Objet : Avenant aux marchés publics pour la réhabilitation de l'école.

Conseillers en exercice : 13 Conseillers présents : 9 Conseillers votants :10 Résultats des votes

pour: 10 contre: 0 abstention: 0 **VU** les marchés conclus avec les entreprises adjudicataires des lots considérés en application des délibérations du conseil municipal n°DEL\_01042019 du 17 janvier 2019, DEL\_02132019 du 21 février 2019 et n° DEL\_03152019 du 21 mars 2019 relatives à l'approbation des marchés publics pour la réhabilitation de l'école,

**Considérant** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget principal 2019 de la commune du Serraval,

Le Conseil Municipal, Après en avoir délibéré,

- **DECIDE** de conclure l'avenant d'augmentation ci-après détaillés avec l'entreprise suivante dans le cadre des travaux relatifs à l'opération susmentionnée de réhabilitation de l'école :
- Lot n°2

Attributaire: BEBER TP

adresse 157, impasse de la Carrière 74230 SERRAVAL Marché initial du 18/12/2019. -montant 46106,50 € HT

Avenant n° 1 - montant : 3464,00 €

Nouveau montant du marché : 49570,50 € HT Objet : déviation réseau d'assainissement

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'avenant considéré ainsi que tous documents s'y rapportant pour son exécution.

### DEL 13642019.

Objet: RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF 2018.

Monsieur le Maire ouvre la séance et rappelle que le Code Général des Collectivités Territoriales impose, par son article L.2224-5, la réalisation d'un rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'assainissement non collectif.

Ce rapport doit être présenté à l'assemblée délibérante dans les 6 mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné et faire l'objet d'une délibération.

Conseillers en exercice : 13 Conseillers présents : 9 Conseillers votants :10 Résultats des votes pour : 10

pour: 10 contre: 0 abstention: 0 Le présent rapport est public et permet d'informer les usagers du service, notamment par une mise en ligne sur le site de l'observatoire national des services publics de l'eau et de l'assainissement (www.services.eaufrance.fr).

Le Conseil Municipal : Après avoir délibéré,

- **ADOPTE** le rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement non collectif.
- DECIDE de transmettre aux services préfectoraux la présente délibération
- **DECIDE** de mettre en ligne le rapport validé sur le site www.services.eaufrance.fr.conformément à l'arrêté.

DEL 13652019.

<u>Objet</u>: RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE 2018.

Monsieur le maire ouvre la séance et rappelle que le Code Général des Collectivités Territoriales impose, par son article L.2224-5, la réalisation d'un rapport annuel sur le prix et la qualité du service de l'eau potable. Ce rapport doit être présenté à l'assemblée délibérante dans les 6 mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné et faire l'objet d'une délibération.

Le présent rapport est public et permet d'informer les usagers du service, notamment par une mise en ligne sur le site de l'observatoire national des services publics de l'eau et de l'assainissement (www.services.eaufrance.fr).

Conseillers en exercice : 13 Conseillers présents : 9 Conseillers votants :10 Résultats des votes

pour: 10 contre: 0 abstention: 0

Le Conseil Municipal : Après avoir délibéré,

- **ADOPTE** le rapport sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable.
- **DECIDE** de transmettre aux services préfectoraux la présente délibération

**DECIDE** de mettre en ligne le rapport validé sur le site <u>www.services.eaufrance.fr.</u>conformément à l'arrêté.

## Conseillers en exercice : 13

Conseillers présents : 9 Conseillers votants :10 Résultats des votes

> pour: 10 contre: 0 abstention: 0

### DEL\_13662019.

Objet: CONSTRUCTION DE LA STEP: CREATION DES RESEAUX.

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal la proposition de la commission de l'eau pour la création des réseaux STEP, soit 9 branches, pour le hameau du Chef-Lieu.

Le coût estimatif de ce projet est de 699.449,10 € H.T.

Ces travaux feront l'objet d'un marché à procédure formalisée dans les conditions fixées par les lois, règlements et circulaires en vigueur.

Le Conseil Municipal, Après en avoir délibéré,

- **APPROUVE** les travaux proposés conformément aux descriptifs techniques et financiers présentés ;
- **DECIDE** l'exécution des travaux ;
- **SOLLICITE** du Conseil Départemental une subvention au taux le plus élevé possible ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents concernant ce projet.

### DEL\_13672019.

### Objet: Annule et remplace DEL 06392019 REVISION DES TARIFS DE LA **GARDERIE PERISCOLAIRE**

Monsieur le Maire présente le bilan financier de l'année 2018/2019. Monsieur le Maire propose de réviser les tarifs de la garderie en conservant l'aide aux familles ayant plusieurs enfants.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

- FIXE les tarifs de la garderie périscolaire comme suit à compter du 2 septembre 2019:

Pour le 1er enfant :

Le matin :

<b>⊊</b> de 07 h 00 à 8 h 00	1,70 €	1/2	heure	(sans
goûter)				
<b>G</b> de 08 h 00 à 8 h 20	1,20 €	1/2	heure	(sans
goûter)				

Conseillers présents: 9 Conseillers votants:10 Résultats des votes

pour: 10 contre:0 abstention:0

Conseillers en exercice: 13

<b>⊊</b> de 08 h 00 à 8 h 20 goûter)	1,20 €	1/2	heure	(sans
Le soir : <b>G</b> de 16 h 25 à 17 h 00 goûter),	2,25 €	1/2	heure	(avec
Gde 17 h 00 à 18 h 30 goûter),	1,70 €	1/2	heure	(sans

Toute demi-heure entamée est due.

Pour application de 10% pour les enfants supplémentaires Le matin :

<b>⊊</b> de 07 h 00 à 8 h 00 goûter)	1,53 €	1/2	heure	(sans
<b>⊊</b> de 08 h 00 à 8 h 20 goûter)	1,08 €	1/2	heure	(sans
Le soir :				

2,025 €	1/2	heure	(avec
1,53€	1/2	heure	(sans

### DEL\_13682019.

Objet: Budget principal 2019 – décision modificative.

Conseillers en exercice: 13 Conseillers présents: 9 Conseillers votants:10 Résultats des votes pour:10

contre:0 abstention:0 Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits prévus à certains chapitres du budget principal de l'exercice 2019 étant insuffisants, il est nécessaire d'effectuer les décisions modificatives suivantes:

Article	Libellé	Augmentation crédits ouverts	Diminution crédits déjà alloués
	Section de f	onctionnement	
022/22	Dépenses		1 500,00 €
dépenses	imprévues de		
	fonctionnement		
6615/66	Intérêts comptes	1 500,00 €	
dépenses	courants, dépôts		

Le Conseil Municipal, Après en avoir délibéré,

- **APPROUVE** la décision modificative indiquée ci-dessus.

SEANCE N°13: DEL_13612019; ANNEXEDEL_13612019; DEL_13622019; DEL_13632019; DEL_13642019							
; DEL_13652019 ; DEL_13662019 ; DEL_136672019 ; DEL_13672019 ; DEL_13682019.  AFFICHAGE DU COMPTE-RENDU LE : 29 OCTOBRE 2019							
Bruno GUIDON	Nicole BERNARD- BERNARDET	Benoît CLAVEL	Frédéric GILSON				
Corinne GOBBER	Nadia JOSSERAND	Julie LATHUILLE	Philippe ROISINE				
Jean-Luc THIAFFEY- RENCOREL							